

JUNIVILLE



BULLETIN ANNUEL Décembre 2021

N° 33



SOMMAIRE

- 2 Le Mot du Maire
- 3 Discours prononcé lors de l'inauguration de la Mairie mise aux normes d'accessibilité et agrandie, le 20 novembre 2021

LA VIE COMMUNALE

- 6 Finances Communales
- 9 Cérémonies, Fêtes, Vie Associative, Culture, Sport
- 12 Communication, Cadre de vie et Environnement
- 14 Travaux
- 15 Bibliothèque Municipale
- 16 Centre de Secours
- 17 Communauté de Communes du Pays Rethélois

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Diverses

- 18 Anciens Combattants
- 19 ADMR
- 20 Ecoliers Verlaine
- 21 GDAM
- 22 Jumelage Juniville - Crawinkel
- 23 Auberge de Verlaine
- 24 Association Mémoire et Patrimoine de Juniville

HISTOIRE LOCALE

- 25 Histoire de l'administration de Juniville et de la Mairie à travers les siècles

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Sportives

- 30 Judo Club
- 33 Les Pieds à La Retourne
- 35 Etoile Sportive de Juniville
- 37 Volley Club
- 38 Sud Ardennes Tennis
- 39 Gym Douce
- 40 Ball Trap

RENSEIGNEMENTS

- 41 Vie Associative
- 42 Artisans, Commerces, Entreprises et Services
- 44 Etat Civil
- 45 Renseignements Divers

- 48 Remerciements

<i>Directeur de publication</i>	Christian COGNIARD
<i>Comité de rédaction</i>	Christian COGNIARD Alexandra CLEMENT La Commission Communication du Conseil Municipal
<i>Coordination et mise en page</i>	Céline SENIUK
<i>Impression</i>	Commune de Juniville

SOMMAIRE

Le Mot du Maire



L'année 2021 se termine avec beaucoup plus d'espoir de sortir de cette crise sanitaire que l'année précédente à la même époque. Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, car malgré l'énorme exploit des chercheurs d'avoir trouvé aussi rapidement le vaccin sauveur, il ne faut pas relâcher la garde. Restons vigilants et respectons encore les consignes et mesures sanitaires dictées par nos dirigeants.

Notre commune a effectivement encore pâti de cette situation n'ayant pu, sauf en cette fin d'année, afficher dans les manifestations organisées par la municipalité ou par les associations le dynamisme qu'on lui connaît habituellement.

2022 devrait être l'année d'un optimisme retrouvé.

Plusieurs évènements, à caractère exceptionnel, sont programmés à ce jour :

- Le 30^{ème} anniversaire du Jumelage de notre commune avec nos amis allemands de Crawinkel, qui sera fêté lors du week-end de l'Ascension.
- Enfin, la célébration du centenaire de l'édification de notre Monument aux Morts par la ville de Quimper, au cours du week-end de la Pentecôte, le 5 juin précisément, en présence de quimpérois et quimpéroises qui effectueront le déplacement.
- Le 6 juin, les 15 ans de la course pédestre « la Junivilloise ».

De toutes ces festivités, les programmes vous seront communiqués en temps utile dans le Junivil'Info.

Concernant les réalisations communales, la mairie est redevenue fonctionnelle depuis quelques semaines. La nécessité de la mettre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite nous a donné la possibilité, avec l'extension, d'apporter pour les agents et les élus de meilleures conditions de travail et de regrouper, en un seul lieu, les services à la population rendus par la commune et par la Communauté de Communes du Pays Rethélois qui occupe les bureaux de sa « Maison Relais » mis à sa disposition à l'étage de l'extension.

D'ici quelques semaines, les premières maisons des trente prévues sur le lotissement privé de la Côte des Blancs sortiront de terre. C'est avec plaisir que nous accueillerons au fur et à mesure des constructions terminées tous les nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre dans notre village.

Autre évènement à mentionner pour le début d'année, sera le transfert de la caserne des sapeurs-pompiers sur la zone artisanale route de Perthes. Nos soldats du feu qui sont aussi des hommes et des femmes de tous secours, si souvent sollicités, vont être dotés de locaux et de moyens à la hauteur de leur tâche et de leur dévouement. Ce transfert va engager la réflexion du conseil municipal sur le devenir des bâtiments devenus libres.

Au cours de l'année 2022, nous espérons pouvoir reprendre le rythme de nos investissements avec des travaux de voirie et de stationnement dans le cœur du village, qui ont dû être reportés cette année.

Toute l'équipe municipale, tous les agents communaux, se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An et vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022 à vous et vos familles.

Christian COGNIARD
Maire de Juniville

E
D
I
T
O

Discours prononcé lors de l'inauguration de la Mairie mise aux normes d'accessibilité et agrandie

Le 20 novembre 2021

Le samedi 20 novembre, une manifestation a été organisée pour procéder à l'inauguration de notre mairie réhabilitée et agrandie, en présence de nombreux officiels du territoire et de junivillois invités à cet effet.

Nous vous reproduisons ci-dessous l'allocution du maire, Christian COGNIARD, retraçant l'histoire de la mairie, les travaux réalisés, le partage des services de la commune et de la CCPR en son sein et ce que cette nouvelle « maison commune » devrait apporter dorénavant à la population junivilloise et des environs, tant dans l'accueil que dans l'accomplissement des diverses démarches administratives dédiées.

« Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ce samedi matin pour marquer un évènement particulier dans notre commune de Juniville, à savoir : inaugurer après réhabilitation et agrandissement notre mairie. Une vieille dame à qui nous venons de redonner une seconde jeunesse, avec des organes nouveaux en son sein et un relookage, pour ne pas dire un lifting, à l'extérieur.

Il m'a paru opportun de vous retracer brièvement l'histoire de cet édifice communal qui approche le centenaire.

En effet, c'est en 1923, quelques années après la grande guerre ayant détruit beaucoup de bâtiments dans notre village, que la décision fut prise de construire une nouvelle mairie, et ce n'est qu'en 1925 que le conseil municipal délibéra pour qu'elle soit implantée ici même, à la place de l'école de garçons détruite. En 1927, on dresse les plans et en 1928, on la construit ; elle est inaugurée l'année suivante le 14/07/1929. Son aspect à l'époque correspondait à celui d'aujourd'hui, sauf qu'une tribune était aménagée pour qu'en plus d'être un lieu public dévolu à toute mairie, elle puisse être le centre et le seul et unique endroit de rassemblement et d'accueil pour des manifestations festives ou diverses du village. C'est ainsi qu'elle servit de salle de cinéma, de théâtre avec sa scène, de salle de réunions (dont celles du conseil municipal ou pour fêter Sainte-Barbe et Saint-Eloi). Mais la vétusté et les problèmes de sécurité rendant au fil des ans l'utilisation de la tribune dangereuse, celle-ci fut démontée au début des années 90, sous le mandat d'E. NOËL, maire qui en profita pour rénover entièrement cette grande salle (électricité, chauffage, abaissement des plafonds, fenêtres isolées, etc.) et aménager au rez-de-chaussée la salle servant de bibliothèque pour en faire devenir la salle du conseil municipal.

Les années passèrent jusqu'à ce que l'obligation soit faite de mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments publics, dont les mairies, la nôtre en particulier, avec les marches de son perron donnant accès au public pour les formalités administratives ou autres, et des escaliers pour se rendre dans la grande salle de réunions ou de mariage. Une réflexion initiale a donc été engagée par le conseil municipal fin 2013, qui, profitant de cette obligation, a souhaité dans son étude, d'une part, améliorer les conditions d'accueil du public, donner plus de moyens et de confort de travail au secrétariat de mairie et aux élus et d'autre part, réhabiliter l'existant (électricité, chauffage, isolation).



**D
I
S
C
O
U
R
S**

Plusieurs scénarios furent élaborés, avec ascenseur en extérieur ou en intérieur et dans ce cas, il fallait redonner de la surface en imaginant un agrandissement, ou alors délocaliser la mairie, en aménageant la salle polyvalente, mais alors, il nous fallait envisager la construction d'une nouvelle salle polyvalente et quid de la mairie désaffectée ? Tout cela avec des estimations de coûts se rapprochant pour l'une ou l'autre solution. Les dérogations et les prolongations de la loi nous permirent de temporiser la décision, et ce n'est que début 2016 que le choix fut fait de réhabiliter la mairie et de l'agrandir ce qui, en plus, allait permettre de regrouper en un seul lieu les services à la population de la commune bien sûr, et aussi ceux de la nouvelle communauté de communes, la CCPR, fruit de la fusion des 4 communautés du sud Ardennes, dont une Maison Relais décentralisée était déjà basée à Juniville dans des locaux excentrés et pas très fonctionnels.

Le Cabinet d'Architecte Geoffroy de Reims fut retenu. Il nous proposa son projet de construction correspondant aux besoins que nous avons définis avec le cabinet d'AMO Asciste. Les travaux consistèrent donc à créer une extension de la mairie en assurant les liaisons sur 3 demi-niveaux avec le bâtiment existant qui devait être réhabilité en même temps.

L'extension a été conçue sur 2 étages pour une surface d'environ 350 m² : au rez-de-chaussée, trois bureaux, un local à archives vivantes pour les services communaux, un bureau pour l'établissement des CNI et passeports et un hall d'accueil. A l'étage, trois bureaux destinés à la CCPR et un local à archives anciennes.

En ce qui concerne la réhabilitation de la mairie existante : réfection de la toiture, désamiantage de cette salle, plaquage et isolation des murs et des plafonds, remplacement de l'alimentation électrique et de l'éclairage, peinture. Le chauffage étant fourni avec une pompe à chaleur pour les deux bâtiments, ancien et nouveau, qui ont été reliés par des escaliers et bien sûr par un ascenseur, répondant ainsi à l'obligation d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont fait l'objet de 11 lots traités et exécutés par des entreprises ardennaises ou proches marnaises, je les cite :

- Désamiantage / Gros œuvre Ravalement de Façade : SOGECI - 51 Caurel / Witry-lès-Reims
- Charpente bois : CSG COUVERTURE - 08 Vandy
- Couverture - Bardage Zinc - Etanchéité : CSG COUVERTURE - 08 Vandy
- Menuiseries extérieures - Serrurerie : FRECHIN SA - 08 Rethel
- Isolation / Cloisons / Doublages / Menuiseries intérieures : SER - 51 Witry-lès-Reims
- Revêtements de sol : Carrelages Faiences du Bâtiment - 08 Tourne
- Peinture : Mr. PINO - 51 Reims
- Chauffage / Ventilation / plomberie : N.R.J - 08 Warcq
- Electricité : SER - 51 Witry-lès-Reims
- Ascenseur : A2A - 51 Bezannes

Le chantier démarra en septembre 2019 pour s'achever il y a seulement quelques semaines, soit 2 ans de construction qui fut perturbée par le Covid et quelques difficultés rencontrées, ainsi que des retards en fin de parcours ; sans parler que nous ne sommes toujours pas raccordés au réseau téléphonique et Internet fibre.

Malgré ces conditions particulières, je tiens à remercier toutes ces entreprises pour leur travail ayant concouru à la réussite de cet édifice.

Pour notre municipalité, c'est un lourd investissement, de l'ordre d'un million d'euros HT, dont 1/3 environ doit être attribué à la réhabilitation de la mairie existante.

Nous n'avons obtenu qu'une subvention de 25 % de l'Etat, que je remercie ici en la personne de M. le Sous-préfet de Rethel ; le reste étant couvert par un emprunt qui aujourd'hui grève un peu nos finances communales et nous contraint à rester prudents dans nos futurs projets.

Comme vous le constatez, la gestation fut longue et l'accouchement difficile, mais le bébé en est bien sorti, il est tout frais, et comme en pareille circonstance, certains le trouvent beau d'autres un peu moins. Bien sûr, faire cohabiter deux styles d'architecture pouvait interpeller ! mais au travers de cette réalisation n'exprime-t-on pas ici la vie d'une mairie dans son histoire, son passé avec la partie ancienne et l'avenir projeté avec ce nouveau bâtiment plus contemporain ?

Avec l'évolution de population constatée dans notre commune depuis une vingtaine d'année, passant de 850 à 1300 habitants, voire à 1500 d'ici deux ans, notre mairie, un des symboles de notre République française, devra plus que jamais être considérée comme étant la maison commune de tous nos administrés qui devront se l'approprier, dans la continuité de tous les services qu'on se doit de rendre à la population et de tous les événements et manifestations qui s'y dérouleront encore.

N'est-ce pas le lieu emblématique où l'on enregistre et conserve tous les événements de notre existence au travers des actes de l'état civil, naissances, mariages décès, etc. et où l'on contrôle et autorise tout ce qui touche à l'urbanisme, pour préserver un développement harmonieux d'un village, pour ne citer que ces deux exemples ?

Nous sommes d'autant plus heureux et fiers de cette réalisation que, comme nous l'avions imaginé au départ de notre réflexion, nous pouvons mettre à disposition de la CCPR des locaux abritant en relais certains de ses services, scolaires, périscolaires, etc., avec la possibilité pour la population d'effectuer des démarches administratives dans le cadre de « France Services », sans oublier l'établissement des CNI et passeports qui se fera dorénavant dans ces murs.

En résumé, un véritable centre opérationnel administratif et de services, dont le seul objectif est de faciliter la tâche et la vie de nos concitoyens et de les aider dans leur vécu quotidien. Cette réalisation reflète bien le maillage qui doit exister entre nos deux structures communale et intercommunale.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de remercier les deux équipes municipales qui, autour de Jean-Pol SIMON et de moi-même, se sont succédées pour engager et finaliser avec beaucoup d'intérêt et de volonté ce vaste projet pour notre commune.

Une nouvelle ère vient de débiter pour notre mairie, gageons qu'elle soit toujours l'emblème et le cœur de notre village où chaque administré aura plaisir à y venir et à trouver toujours les réponses à ses besoins et questionnements quotidiens.

Que ce soit le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et celle qui est souvent en première ligne, notre secrétaire de mairie, Claudie, nous aurons toujours à cœur d'accomplir nos devoirs et tâches respectifs pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention. »

Christian COGNIARD
Maire de Juniville

**D
I
S
C
O
U
R
S**

LES FINANCES COMMUNALES

Pour ne pas déroger aux années antérieures, nous vous présentons une synthèse des finances communales constituant les divers budgets de l'année 2021 votés début avril par le conseil municipal. Trois budgets régissent les activités de la commune : le budget général, le budget de l'assainissement et celui du Pôle Santé. Un budget se décompose toujours en deux parties qui sont néanmoins liées : le fonctionnement et les investissements.

I - FONCTIONNEMENT

(entre parenthèses le réalisé en 2020)

DEPENSES : 580.565 € (586.308 €)

Dont principalement :

Charges à caractère général : 155.400 € (146.901)

Energie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux et des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative. Plusieurs postes, dont ceux touchant à l'entretien sont toujours un peu majorés pour faire face aux éventuels imprévus.

Charges de personnel : 261.000 € (271.769)

Salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires. Ce poste de charges diminue, l'effectif du personnel étant diminué d'un agent en CDD.

Autres charges de gestion et diverses : 130.065 € (150.824)

Indemnité du maire et des adjoints volontairement diminuées de 10 %, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations (réduites de 30 %) et d'équilibre au budget annexe du Pôle Santé.

Charges financières : 19.100 € (16.815)

Exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

RECETTES : 615.873 € (630.870 €)

Dont principalement :

Reprise de l'excédent de fonctionnement de 2020 : 15.004 €

L'excédent de fonctionnement de 2019 était de 15.240 € Il a été affecté directement à la section de fonctionnement de 2021.

Ventes de produits et prestations de service : 20.900 € (18.820)

Ces produits sont constitués essentiellement par les nouvelles concessions au cimetière, par la facturation des prestations de nos employés au Pôle Santé et à l'assainissement et par les adhésions des lecteurs à la bibliothèque.

Impôts & taxes : 272.349 € (267.408)

Ce chapitre est principalement composé des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.

Dotations de l'Etat et du Département : 226.620 € (206.530)

Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et des dotations versées par l'Etat en compensation d'exonérations de taxes foncières et professionnelle, de la suppression de la taxe d'habitation et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises ardennaises par le Département.



Autres produits divers et de gestion courante : 80.000 € (111.272)

Sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (terres, logements, garages, salle polyvalente (en baisse : Covid) et autres salles, etc.) ainsi que les prestations de service facturées au pôle santé ou à l'assainissement.

Produits exceptionnels : 1.000 € (3.360)

Remboursements de sinistres par les assurances et transfert du budget assainissement.

L'excédent de fonctionnement 2021 de 35.308 € a été viré à la section d'investissement.

II - INVESTISSEMENT

DEPENSES : 673.198 €

- 29.358 €: Reprise déficit investissements 2020
- 1.500 €: Cautions salle polyvalente
- 85.000 €: Remboursement du capital des emprunts Moyen Terme
- 70.000 €: Remboursement emprunt court terme relais TVA
- 340.000 €: Accessibilité-Extension de la mairie (report 2019-2020)
- 55.170 €: Voirie rue Lucie Gabreau
- 10.000 €: Ragrèage mur cimetière
- 6.100 €: Extension du columbarium (8 cellules)
- 8.000 €: Travaux vitraux de l'église
- 6.500 €: Travaux divers de voirie et trottoirs
- 7.320 €: Ragrément façades du musée Verlaine
- 4.750 €: Signalisation sortie des écoles
- 8.000 €: Signalétique, mobilier urbain, illuminations, etc.
- 11.500 €: Mobilier et matériel divers bureau et service technique
- 30.000 €: Dépenses diverses et imprévues d'investissement

RECETTES : 777.949 €

- 64.666 €: Virement de la section fonctionnement (2019-2020)
- 44.000 €: Subventions Région City Park
- 185.500 €: Subvention Etat accessibilité + extension mairie
- 70.000 €: Remboursement de TVA sur les travaux antérieurs de 2019
- 1.500 €: Remboursement cautions Salle Polyvalente
- 5.000 €: Remboursement prêt installation commerce
- 10.000 €: Taxe d'aménagement
- 160.000 €: Cession immeuble
- 190.000 €: Emprunt court terme relais TVA
- 47.283 €: Recettes diverses (amortissements + don)

Le budget des investissements laisse apparaître un excédent de 104.751 € destiné à conforter le fonds de roulement de la commune.

Le budget général de l'année 2021 a été établi en respectant les règles de prudence qui nous ont été demandées par l'administration de manière à préserver, à l'avenir, notre capacité financière à poursuivre le développement de la commune.

C'est ainsi que nous avons dû trouver des sources d'économie de nos dépenses de fonctionnement et concomitamment faire progresser les recettes, dont fiscales ; tout cela en limitant fortement nos investissements.

ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement gère le réseau des eaux usées et pluviales de l'ensemble de la commune. Il prend en compte le fonctionnement et l'entretien courant de la station d'épuration et du réseau, ainsi que les travaux liés aux nouveaux branchements au réseau. C'est un budget total, fonctionnement et investissements de l'ordre de 235.449 € dont l'équilibre est assuré par la redevance communale d'assainissement qui reste fixée depuis plusieurs années à 1,10 € du m³ d'eau consommée.

PÔLE SANTE

Le budget annexe du Pôle Santé permet d'identifier, de séparer et de suivre toutes les dépenses et recettes concernant sa gestion. Sont comptabilisées en dépenses les frais de fonctionnement et d'entretien du pôle et le remboursement des annuités de l'emprunt contracté lors de sa construction.

Les loyers appliqués aux divers praticiens exerçant dans ce Pôle Santé permettent l'équilibre du budget.

Christian COGNIARD

CÉRÉMONIES, FÊTES, VIE ASSOCIATIVE CULTURE, SPORT

Bilan 2021

Comment ne pas commencer par quelques mots sur la crise sanitaire qui nous touche et qui impacte fortement notre vie sociale. Tous ces moments de partage et de convivialité ont été fortement réduits par l'annulation en cascade des cérémonies, fêtes, activités et compétitions sportives. Mais depuis début juillet, les animations et compétitions sportives reprennent avec des contraintes sanitaires.

Cérémonies

La cérémonie des vœux a malheureusement été annulée.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis l'organisation du traditionnel repas des Aînés. Le conseil municipal a décidé de distribuer des colis festifs à leur intention. La distribution a été faite par les élus de la commune le samedi 16 janvier 2021.

En raison de la crise sanitaire, pratiquement toutes les cérémonies patriotiques se sont déroulées en comité restreint.

Fêtes

La fête patronale ainsi que le traditionnel repas du 13 juillet ont été annulés.

Vie associative

Une vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs. Malheureusement, beaucoup d'entre elles ont été annulées.

La commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériel et accompagne les associations dans l'organisation de leurs manifestations.

Culture

La commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subventions, entretien du site.

Elle participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Sport

La commune a continué cette année la parution du Junivil'Info spécial sport et associations. Ce journal permet à chacun de découvrir la vie de nos associations par leurs activités et résultats.

Le City Park est une installation très fréquentée. Son éclairage est maintenant opérationnel.

Le nouveau Dojo ainsi que le gymnase rénové sont maintenant utilisables.

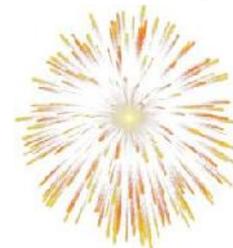
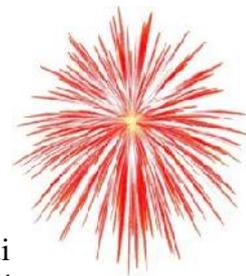
Malgré la crise sanitaire qui nous a touchés, nos associations sportives continuent à grandir contrairement à beaucoup de communes environnantes. Ceci est le fruit du travail considérable que font nos bénévoles dans leurs associations respectives.

La commune a déposé un dossier de candidature pour obtenir le label « commune sportive du Grand Est ». Nous avons reçu le représentant le 11 octobre pour lui faire visiter les installations et lui expliquer notre politique sportive.

Le résultat de cette labellisation sera donné à Nancy le 18 décembre 2021.

Téléthon 2020

Voici la recette junivilloise du Téléthon 2020 : 1 516,40 € Mieux qu'en 2019 (1 406 €). Merci au pôle scolaire Verlaine, avec une mention particulière (673,40 € récoltés). Merci aux associations pour leurs dons. Merci à tous les généreux donateurs.



Matinée citoyenne du 22 mai 2021

Bravo à tous les participants de la matinée citoyenne organisée le 22 mai 2021. Ils ont été nombreux à répondre présents à l'appel lancé par la commune et les associations du village. Tôt rassemblés le samedi matin au musée Verlaine, adultes et enfants, munis de gants et de sacs, ont commencé un "marathon" qui les a vu collecter des déchets divers : papiers, boîtes de conserve, canettes, ferrailles, bouteilles de verre, etc. autour de Juniville. Le résultat est impressionnant ! Nul doute que cette opération sera reconduite.



Les 100 ans de Blanche Thiéfain le 22 août 2021

Avec sa famille, quelques amis et les résidents de la Marpa, le conseil municipal a tenu à marquer l'évènement le jour même des 100 ans de Blanche. Après que le maire ait retracé sa vie pleine de travail, de courage, de bonté en rendant toujours service aux autres dans son village natal, Bossus-lès-Rumigny, qu'elle n'a jamais quitté avant de venir à la Marpa, et après avoir évoqué tout le dynamisme dont elle fait preuve aujourd'hui encore dans la résidence, un bouquet de fleurs lui a été offert avant de lever le verre de l'amitié à sa santé.



Déplacement au festival des marionnettes le 25 septembre 2021

Comme tous les deux ans, dans le cadre de ses actions culturelles, la municipalité a proposé un déplacement en bus afin de participer au festival mondial des marionnettes de Charleville-Mézières en vous donnant la possibilité d'assister aux spectacles divers et variés dans les rues et sur les places du centre-ville.

Marche Octobre Rose du 17 octobre 2021

Conjointement organisée par la municipalité, les pommes de terre de La Retourne et l'association des Pieds à La Retourne, cette marche a réuni près de 1 000 personnes. Celles-ci ont bravé le brouillard au profit de l'association Oncobleuets. Bravo à tous les marcheurs et merci aux organisateurs ! Rendez-vous en 2022 !



En conclusion, une année 2021 encore impactée par la crise sanitaire sur le premier semestre. Depuis juillet, les activités sportives ont repris avec quelques contraintes.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de nos nombreuses associations qui donnent de leur temps pour divertir nos habitants et animer notre commune.

En espérant que le contexte s'améliore de jour en jour afin que nous puissions retrouver une vie normale en 2022 et que notre commune redevienne aussi animée, joyeuse, sportive et festive.

Bruno ROCHON

COMMUNICATION, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Environnement et fleurissement

Cette année, le jury régional du label *Villes et Villages Fleuris* a visité notre commune. Les conditions météorologiques de cet été ont permis d'obtenir des massifs et des suspensions très fleuris.

Le label confirme le maintien des 3 fleurs pour la commune de Juniville et conclut que le jury a visité une commune agréable bénéficiant d'une qualité d'entretien de ses espaces, ainsi que d'un fleurissement harmonieux sur l'ensemble du territoire. Il note également une volonté de la nouvelle équipe municipale de maintenir un cadre de vie agréable pour ses habitants et ses visiteurs. Il conviendra néanmoins de porter davantage d'efforts sur le volet environnemental du label (par exemple, la gestion de l'eau). La commission devra se réunir pour réfléchir aux améliorations à apporter à ce niveau.



V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E

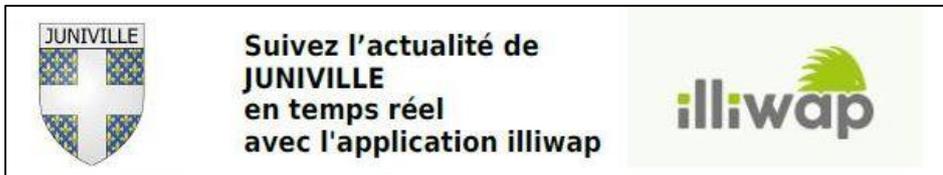
• ***Jury communal du fleurissement et des illuminations***

Comme chaque année, les membres de la commission cadre de vie sont passés dans les rues de la commune pour attribuer une notation aux maisons les plus fleuries en été et les plus illuminées à l'occasion de fêtes de fin d'année. Une vingtaine de lauréats pour chaque événement recevra une récompense en début d'année 2022, si le contexte sanitaire le permet, à l'occasion d'une petite réception organisée par la commune. La municipalité encourage le fleurissement et l'illumination des habitations qui participent à la qualité de vie et à l'embellissement du village.

Communication

Cette année l'utilisation de l'application Illiwap a progressé et elle compte actuellement près de 500 abonnés. Cette application permet à la commune de transmettre des informations rapidement à ses administrés, en complément de la page Facebook et du Junivil'Info en version papier.

N'hésitez pas à télécharger l'application si vous ne l'avez pas encore fait. C'est totalement gratuit, sans pub et sans utilisation de vos données.



Cadre de vie

• ***Borne de recharge pour véhicules électriques***

Dans le cadre des mesures concourant à réduire les rejets de gaz à effet de serre, la Communauté de Commune du Pays Rethélois et la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes ont installé dernièrement une borne de recharge des batteries de véhicules électriques. Elle est opérationnelle et se situe sur le parking à côté de l'aire de jeux.



• ***Parc de jeux***

Pour la sécurité de nos plus jeunes administrés, le parc de jeux situé près de la mairie a connu un petit rafraichissement. Toutes les dalles amortissantes ont été démontées, nettoyées et repositionnées correctement par les agents communaux pour permettre aux enfants de jouer en toute confiance.

• ***Opération nettoions la nature en partenariat avec le Pôle scolaire Verlaine***

Les classes de grande section au CM2 ont participé activement à l'opération NETTOYONS LA NATURE dans les rues de Juniville le vendredi 24 septembre, équipées de sacs poubelles et de gants.

En complément de la matinée citoyenne qui avait été organisée le 22 mai aux abords de Juniville, cette action avec le pôle scolaire a permis le ramassage des débris au cœur du village.

Merci aux enfants et à leurs enseignants pour cet engagement citoyen qui participe à la qualité de vie des habitants.



LES TRAVAUX

Les travaux de rénovation de la mairie et son extension sont terminés.
Fonctionnelle depuis début septembre, j'espère qu'elle vous apportera satisfaction.

Nos projets et réalisations pour 2021 ont quelque peu été contrariés par nos finances.
Mais certains ont pu se concrétiser :

- Les travaux de voirie rue Lucie Gabreau se sont terminés fin janvier.
- Ravalement de la façade du musée Verlaine.
- Réfection de la fontaine place de la mairie.
- Extension de la viabilisation rue de l'Abbé Beaudoin.
- Changement de la porte de la maison de santé.
- Réhabilitation du logement au dernier étage du château.
- Remise à niveau de la bouche d'égout rue de l'Angleterre.
- Travaux de remise en état du chemin du Plateau, avec la participation de l'association foncière.
- Travaux de terrassement rue de l'Abbye, création de trottoirs et de parkings a minima ; en attente d'une réfection de la rue.
- Travaux de rejointement sur le mur du cimetière et extension du columbarium.



Pour 2022, nous espérons pouvoir concrétiser nos projets afin de conforter le bien-vivre à Juniville.

Patrick DIE



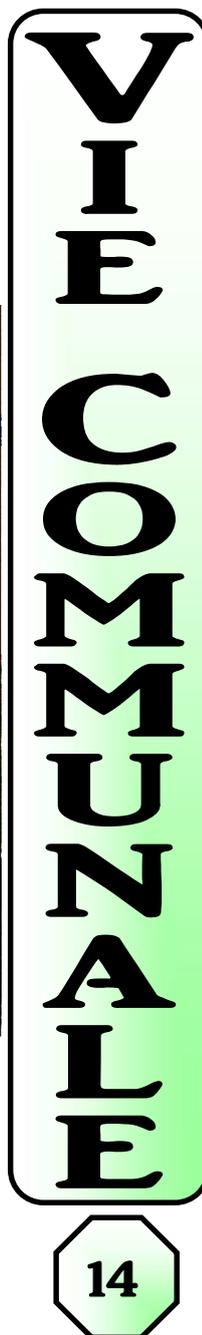
Ragrément des façades du Musée Verlaine



Réfection Rue Lucie Gabreau



Extension du columbarium (8 cases)





La bibliothèque a rejoint le réseau de lecture publique du Pays Rethélois le 5 novembre 2021.

L'adhésion à la bibliothèque (10 € par adulte pour un an, gratuit pour les mineurs et les étudiants) vous permet désormais d'emprunter et de réserver des documents appartenant aux bibliothèques du réseau (dont L'Agora, médiathèque de Rethel), dans la limite de 8 documents par personne pour une durée de 3 semaines (avec possibilité de prolonger le prêt si nécessaire).

Elle vous donne également gratuitement accès à l'offre numérique *Le bon grain* (cinéma, presse en ligne).

En plus de celles lui appartenant en propre, une partie des collections de la bibliothèque provient désormais de L'Agora.

Les réservations auprès de la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) sont toujours possibles si un document n'est pas disponible dans les bibliothèques du réseau.

Après une année pauvre en animations en raison de la Covid-19, celles-ci ont pu reprendre progressivement depuis septembre 2021.

Plusieurs animations à destination des tout-petits ont ainsi été mises en place, en partenariat avec Monique Bonnard de la Protection Maternelle et Infantile.

Des séances de lecture sont régulièrement programmées au pôle scolaire Verlaine (classes de Mme Monnet et de Mme Mathieu) et avec la micro-crèche *Au fil des âges*, permettant aux enfants de découvrir des histoires sous d'autres formes grâce aux contes en tissu et aux kamishibais (« théâtre de papier ») prêtés par la BDA.

Dès février 2022, des sessions « Agora clic » seront proposées par L'Agora pour les adultes, permettant d'en apprendre plus en informatique et de se familiariser avec le numérique. D'autres animations seront également organisées pour les enfants.

Que ce soit pour emprunter des documents, lire sur place ou participer aux animations, n'hésitez pas, venez découvrir la bibliothèque !

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h 30

Mardi : 15 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h / 15 h 30 – 18 h 30 (portage de livres à domicile de 14 h à 15 h 30)

Un samedi sur deux : 9 h – 12 h

Responsable

Céline SENIUK

Contact

15, avenue des Ecoles à Juniville - 03.24.72.59.28 – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

La bibliothèque est aussi sur **Facebook** (*Bibliothèque Municipale de Juniville*) et sur le site **Internet** de la commune (rubrique Vivre à Juniville / Culture) : www.juniville.fr



V
I
E
C
O
M
M
U
N
I
C
I
P
A
L
E

15



**LES SAPEURS-POMPIERS DE JUNIVILLE,
LA NEUVILLE-EN-TAF, TAGNON
ET LE CHÂTELET SUR RETOURNE
RECRUTENT !**



- Vous avez une profession offrant une certaine disponibilité**
- Vous faites preuve d'altruisme**
- Vous désirez vous intégrer rapidement dans votre commune**
- Vous avez une bonne moralité**
- Vous avez une bonne aptitude physique**
- Vous avez de bonnes connaissances générales (niveau 3ème et +)**
- Vous habitez une des communes de l'ex canton de Juniville**

**Rejoignez nous
au Centre de Secours de Juniville / Le Châtelet**



**Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez nous contacter
aux coordonnées suivantes :**

- Capitaine Laurent LAPEYRE : 06.81.15.25.75
- Lieutenant Emmanuel GODIN : 07.70.01.58.97
- Adjudant-chef David CLAUSSE : 06.75.07.47.52
- Adjudant-chef Pascal DEVIE : 06.08.52.89.61



**V
I
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E**

L'an passé, année d'élection municipale, désignant outre les conseillers municipaux, les conseillers communautaires, nous vous avons, dans ce bulletin annuel, présenté la Communauté de Communes du Pays Rethélois : l'étendue de son territoire avec ses 65 communes, ses 32.000 habitants, ses 95 délégués composant le conseil communautaire (dont deux délégués junivillois) et les compétences qui lui sont attribuées.

Le premier travail du conseil communautaire au travers des 13 commissions constituées a été de bâtir son projet de territoire pour les six ans du mandat 2020-2026. Si les grands axes de ce projet de territoire ont été cernés, ce n'est seulement qu'en cette fin d'année 2021 qu'il sera réellement représentatif de toutes les actions à mener sur les 5 ans à venir. Tous les domaines de la vie intercommunale, qu'elle soit environnementale, scolaire, sportive, culturelle, touristique, économique, sociale, etc. ont été listés dans 120 fiches actions concernant l'un ou l'autre de ces domaines. Maintenant, il reste à définir des priorités qui ne pourront être déterminées qu'en fonction de la capacité financière de la Communauté de Communes à les engager.

Pour revenir aux faits marquants de 2021, et plus précisément ceux qui concernent notre commune, en premier lieu, le complexe sportif du Cosec et du Dojo avec sa salle d'activités physiques a été mis à la disposition des associations sportives et des établissements scolaires après plus d'un an de travaux. Cet ensemble est un des plus beaux de la région en zone rurale, aux dires d'un responsable régional du Comité Olympique et Sportif. Il ne peut que favoriser l'épanouissement du sport et concourir aux excellents résultats des clubs le fréquentant. Par ailleurs, à la rentrée de septembre dernier, le nouveau local périscolaire construit dans l'enceinte du Pôle Scolaire Verlaine a été mis à disposition des familles et notre bibliothèque municipale a adhéré au réseau de lecture publique de la CCPR (voir article page 15).

Que ce soit en 2020 ou en 2021, avec la crise sanitaire ayant eu des répercussions sur les activités ou le fonctionnement des commerçants, artisans entreprises ou associations, la CCPR les a accompagnés et les a soutenus avec des aides financières spécifiques. Un certain nombre de ces structures junivilloises, économiques ou associatives, en ont bénéficiés.

Les services de la Maison Relais de la CCPR qui se trouvaient avenue des Ecoles ont depuis le 18 novembre rejoint la nouvelle mairie dans des bureaux mis à leur disposition (loués) par la municipalité. D'autres services à la population, dans le cadre du réseau « France Services » vont être proposés progressivement par la Communauté de Communes (permanences d'organismes sociaux, de caisses de retraite, fiscale, emploi, etc.).

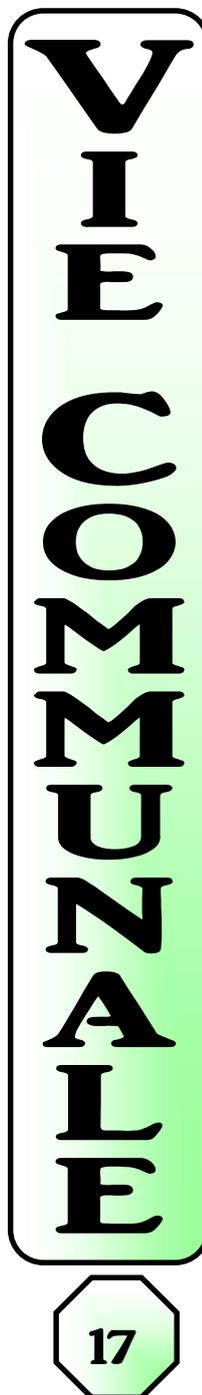
Pour 2022, à part la réflexion qui est menée actuellement par les élus de la CCPR sur le devenir du pôle scolaire Verlaine (réhabilitation ou reconstruction d'un nouveau pôle ?), la reprise par la CCPR de l'activité muséale de l'Auberge Verlaine devrait être effective.

La Maison Relais de la Communauté de Communes est ouverte aux jours et horaires habituels suivants :

- **Lundi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30**
- **Mardi : 08h30-10h00 / 13h30-17h30**
- **Mercredi : 08h30-12h00**
- **Jeudi : 08h30-10h00**
- **Vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30**

Tél : 03 24 72 72 76

La Communauté de Communes du Pays Rethélois vous accueille aux horaires habituels et reste joignable au **03 52 100 100** ou par mail à accueil@cc-paysrethelois.fr.



LES ANCIENS COMBATTANTS

En 2020, comme tous, nous avons subi l'isolement et le manque de rencontres se faisait sentir fortement.

Nous avons réfléchi et avons programmé un rassemblement le mercredi 28 juillet au restaurant de La Chut à Juniville. Tous les membres ont répondu présents. Heureux de nous retrouver pour partager un moment de convivialité.

Nous avons donc fêté le 11 novembre 2020 et le 28 juillet 2021.



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

L'ADMR de Juniville et ses environs se tient à votre disposition afin de vous apporter aide et bien-être dans votre quotidien.

Nos 9 salariées interviennent dans les villages suivants : Juniville, Alincourt, Annelles, Bignicourt, Aussonce, Ménil-Annelles, Mont-Laurent, La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Thugny-Trugny, Ville-sur-Retourne.

Les interventions réalisées sont : l'aide au lever, la toilette, l'aide au repas, le ménage, les courses, l'aide au coucher.

Afin de bien maîtriser toutes ces interventions, nos salariées assistent à des formations.

Pour cette année, les activités ont encore été limitées. Nous avons uniquement remis des sacs à pain chez nos boulangers, ainsi que d'autres sacs à la pharmacie pour « la semaine de la rentrée de l'ADMR ».

L'association est gérée par des bénévoles qui, chaque mois, distribuent les plannings chez nos bénéficiaires et tiennent également les permanences qui ont lieu :

- Le mardi de 9 h à 12 h (permanence téléphonique).
- Le vendredi de 10 h à 11 h 30.

Nous pouvons également recevoir sur rendez-vous. Ces permanences se font à la Maison des services au 34 rue Chanteraine, tél. 03 24 72 77 12.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Mme Martine HABERT au 06 33 73 19 85.
- Mme Isabelle CLAUSSE au 06 20 09 08 35.

Si vous avez un peu de temps libre et que vous aimez le contact,
VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE !

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

LES ÉCOLIERS VERLAINE

Association de parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine



Créée en 1994, l'association Les Ecoliers Verlaine, dont les bénéfices servent à financer les sorties et voyages scolaires ainsi que les événements au profit des élèves du pôle scolaire de Juniville, organise 3 événements importants chaque année :

- la brocante co-organisée avec le musée Verlaine et autour de celui-ci,
- la journée des ecoliers qui aura lieu le samedi 30 avril pour l'édition 2022,
- la fête de l'école traditionnellement programmée le dernier vendredi de juin.

Mais cette année scolaire 2020/2021 qui s'est écoulée ressemble malheureusement à l'année précédente à cause de cette fichue pandémie et toutes ces interdictions qui en ont découlé.

Tournons la page et parlons de l'avenir, des projets que nous pouvons remettre en place, la satisfaction de passer de nouveau des commandes, réserver des prestataires, prévoir des réunions avec les bénévoles les plus actifs, etc.

Pour cet exercice actuel, nous sommes heureux de perpétuer le partenariat avec Gerzay Paysages qui reverse 10 % à chaque parent d'élève qui va y acheter son sapin. Safti Immobilier est également toujours notre partenaire, nous offrant un pourcentage sur les frais d'agence d'une vente immobilière initiée par un membre de l'association.

Concernant les opérations et les subventions destinées aux élèves, notre association financera cette année, comme les autres années, 1 cadeau à chaque classe et 1 sachet de chocolats à chaque enfant, apportés à l'école par le Père Noël en personne. Chaque classe bénéficiera également d'une subvention permettant de financer les voyages et sorties scolaires.

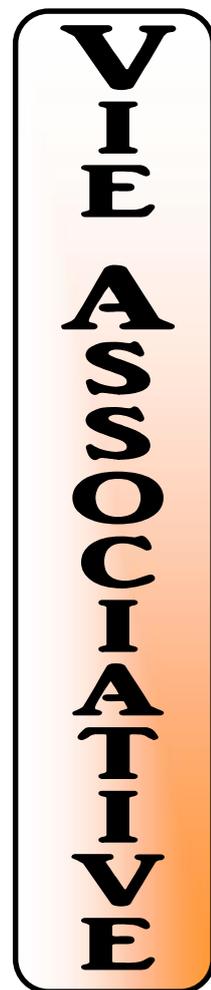
Le bureau reste identique à l'année passée suite au vote lors de notre dernière assemblée générale. Je serai donc à nouveau accompagné de :

- **Vice-présidente : Brigitte ELSAN**
- **Secrétaire: Stéphanie GOUASMI**
- **Secrétaire adjoint : Rémy MIREN**
- **Trésorier : Romain SCOTTI**
- **Trésorière adjointe : Peggy LAPOULLE**

Je remercie encore, comme chaque année, les parents d'élèves (bénévoles et non bénévoles), la directrice et les enseignantes du pôle scolaire pour leur soutien, ainsi que la commune pour son aide technique, logistique et financière.

Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre en tant que bénévole actif et venir participer à nos prochains événements, vous pouvez me contacter au numéro de téléphone et adresse mail ci-dessous :

Laurent BOUTRY
Président de l'association
Tél : 06 28 28 00 62
Mail : lescoliersverlaine@live.fr





Le GDAM, c'est une association départementale de 6 groupements, c'est une dynamique de groupe qui vous propose d'avancer avec les autres, d'être acteur du monde rural, c'est une dimension personnelle qui vous apporte contacts, épanouissement.

Le GDAM, c'est aussi des formations en art floral, cuisine, des activités manuelles (bricolage, couture, encadrement, cartonnage, mosaïque, peinture), des activités sportives (randonnées pédestres, gymnastique pilates, sophrologie), des voyages culturels, expositions, journées découverte de nos cantons et la participation à différentes manifestations (Téléthon...).

Après cette longue période de confinement et obligation de respect de mesures sanitaires strictes où toutes nos activités ont été suspendues, depuis le mois de septembre nous reprenons le fil de notre vie associative avec tous les contacts qui sont nécessaires et manquaient à toutes.

Le programme du 1^{er} trimestre de cette année 2021-2022 est déjà bien fourni en activités et nous voyons les personnes prendre plaisir à se retrouver ou se découvrir au cours d'un atelier bricolage, couture avec la confection de vêtements et prochainement d'un sac de voyage, cartonnage avec réalisation d'une jolie boîte échelle, mosaïque réalisation libre ; viendra ensuite la réalisation de petits gnomes pour fêter Noël et l'après-midi cuisine de Noël qui nous réservera encore de belles surprises culinaires...

Nous retrouverons toutes ces activités de janvier à juin 2022, avec des nouveautés : une conseillère en image nous proposera 2 ateliers « relooking » et en prévision pour l'année 2022-2023 des ateliers « mémoire ».

Le programme sera établi dans quelques semaines, communiqué à toutes les adhérentes et affiché en mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un atelier qui vous intéresse ou à nous contacter (Françoise RENARD : 07 68 67 03 70). Nous restons toujours joignables pour tout renseignement.

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

JUMELAGE JUNIVILLE - CRAWINKEL

La nouvelle année qui s'annonce sera pour le Jumelage une année particulière, puisque ce sera le trentième anniversaire de l'association.

Après les premiers contacts avec la commune allemande, nos échanges ont débuté en 1992 à la demande de Monsieur Louis QUIOT, auprès de Monsieur Edouard NOEL alors maire de Juniville. A suivi la création de l'association.

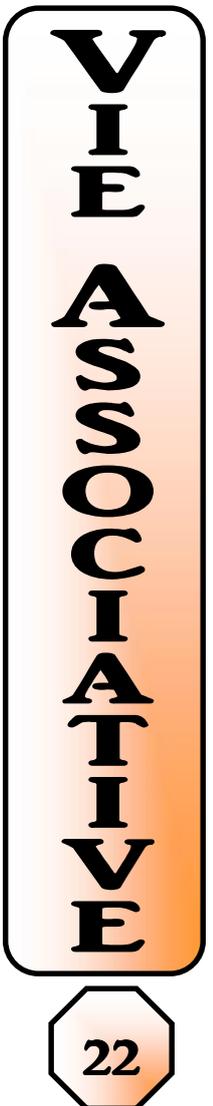
Nous avons découvert Crawinkel, commune de Thuringe en ex-RDA (RDA de 1961 à 1989 à la chute du mur, à partir de 1989 l'ex-Allemagne de l'Est s'est ouverte aux autres pays pour se tourner vers l'avenir) et nous avons vu Crawinkel changer au fil des années et des visites.

Nous aurons le plaisir de célébrer cet anniversaire lors de la venue des allemands pendant le week-end de l'Ascension du jeudi 25 au dimanche 29 mai 2022.

Si vous souhaitez vous aussi découvrir Crawinkel et faire connaissance avec ses habitants, nous vous convions à vous joindre à nous à l'occasion de cet événement ouvert à tous !

L'équipe du Jumelage se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Elisabeth LEFORT
Présidente de l'association

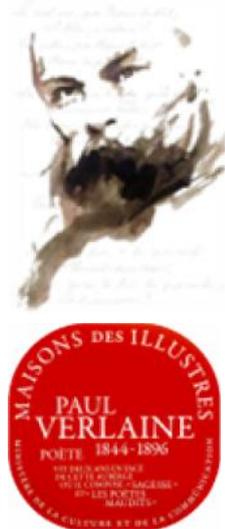


Bilan de la saison 2021

La saison 2021 a gardé le ton de l'année précédente puisque le musée a dû refermer dès octobre 2020 et n'a rouvert qu'à partir du 9 juin 2021. L'allègement des restrictions grâce à l'introduction du pass sanitaire a tout de même permis à quelques événements d'avoir lieu : un spectacle acrobatique de danse moderne fait par la compagnie *Um Passo a Frente*, un concert de *Oh Shuga Shuga*, un vernissage pour l'exposition des peintures de Fabrice BACKES et de Jean-Louis DOHR et une journée cirque moderne organisée par la Communauté de Communes.

Les touristes étrangers n'ont pas encore retrouvé notre auberge, les visiteurs belges que nous avions l'habitude de voir tous les ans et même l'année dernière sont eux aussi absents cette année, ce qui laisse un sacré vide au niveau de la diversité.

Depuis septembre, les visites se font de plus en plus rares, ce qui s'explique sûrement par une volonté de s'évader due à l'épidémie plutôt que de découvrir ce que son territoire peut offrir.



Concert de Oh Shuga Shuga



Spectacle de Um Passo a Frente

Saison 2022

Pour l'année prochaine, des expositions, des concerts, la foires aux livres, la brocante et bien d'autres événements sont prévus. Nous espérons sincèrement que la saison 2022 saura faire revenir le public. Si nous ne rencontrons plus de problèmes tels que les confinements, les choses devraient reprendre leur cours au musée Verlaine et la lassitude des restrictions devrait laisser place aux festivités culturelles et artistiques.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE



L'Association Mémoire et Patrimoine de Juniville, créée en 2018, a poursuivi en 2021 ses activités en dépit des contraintes sanitaires liées à la Covid-19.

Les échanges entre ses membres ont permis d'enrichir les fonds documentaires : ouvrages et témoignages divers.

Les travaux réalisés portent sur les périodes passées de l'histoire de Juniville et les éléments patrimoniaux recensés.

L'étude de la sociologie des siècles précédents participe à la découverte de la vie rurale de notre cité.

L'assemblée générale, organisée le 9 septembre 2021, a réuni une vingtaine de participants en présence de Christian COGNIARD, maire de Juniville.

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés.

L'association sollicite la mise à disposition d'une salle communale pour assurer la conservation des documents détenus et valoriser leur diffusion.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire du monument aux morts en juin 2022, l'association a proposé à la commune la confection d'un livret relatant les liens d'amitié entre Juniville et Quimper.

Cette mission a débuté par la collecte des éléments nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.

D'autres recherches et études sont engagées pour améliorer la connaissance de l'histoire de notre commune : archives communales et privées, toponymie, documents et ouvrages particuliers.

L'association remercie les habitants de Juniville détenteurs de documents qui peuvent lui être confiés et restitués après expertise, les bénévoles qui l'animent, les adhérents qui lui sont fidèles et la commune pour la subvention de fonctionnement allouée.

La cotisation annuelle est fixée à 10 € Toute somme supérieure est la bienvenue.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux membres du bureau :

Bertrand JENIN, Président, 4 rue du Val des Paons 08310 JUNIVILLE - Tél : 06 08 64 10 80

Betty BACHY, Vice-présidente, 21 ave des Ecoles 08310 JUNIVILLE - Tél : 03 24 72 17 43

Nicole BUNEAUX, Secrétaire, 20 rue A. Doury 08310 JUNIVILLE - Tél : 03 24 72 71 12

Michel BRISSART, Trésorier, 12 rue St Hilaire 08310 JUNIVILLE - Tél : 06 83 45 57 06



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Histoire de l'administration de Juniville et de la mairie à travers les siècles

Sous l'ancien régime, le village de Juniville était assujéti à trois autorités qui régissent toutes les activités religieuses et matérielles :

- l'autorité du roi, représentée par l'intendant de Champagne,
- l'autorité spirituelle de l'archevêque de Reims, représentée par le doyen de Le Châtelet,
- l'autorité temporelle de l'abbé de Saint Rémi, seigneur de Juniville.

Ces autorités délèguent leur pouvoir en nommant les responsables ou en affermant les charges, c'est-à-dire louer les prérogatives de la charge, par exemple : le droit de prélever et conserver le montant des impôts.

Cependant, l'assemblée générale des habitants joue néanmoins un rôle en élisant les marguilliers de la fabrique, à savoir des religieux et des laïcs chargés de la gestion des biens séculiers et de l'Eglise.

Ce n'est qu'en 1689 qu'on voit apparaître le premier représentant de la fabrique, le syndic, qui va tenir le rôle de représentant de la communauté, en quelque sorte l'ancêtre du maire actuel.

En août 1787, le roi crée les municipalités.

A Juniville, le nombre d'habitants lui permet d'avoir un syndic et neuf officiers municipaux représentant le tiers état aux côtés des représentants du clergé et de la noblesse.

L'assemblée nationale constituante de 1789 crée les départements et dote chaque commune d'une assemblée municipale et d'un maire et érige Juniville en chef lieu de canton.

La constitution du 5 fructidor de l'an III (22 août 1795) supprime la municipalité et la remplace par une éphémère assemblée municipale cantonale.

La constitution du 22 fructidor de l'an VIII (13 décembre 1799) rétablit l'organisation administrative de 1790.

Pendant le 19^{ème} siècle, le maire et son adjoint sont nommés par le ministre de l'Intérieur sur proposition du préfet.

Ce rappel historique de nos institutions permet de nous intéresser aux édifices qui ont accueilli ces différentes assemblées.

Les assemblées générales des habitants qui se sont succédées n'avaient pas de local et se réunissaient à l'issue de la grand messe dominicale sur le parvis de l'église. C'est là aussi que l'assemblée municipale, créée en 1787, se réunira jusqu'au 5 juillet 1789 soit 8 jours avant la prise de la Bastille.

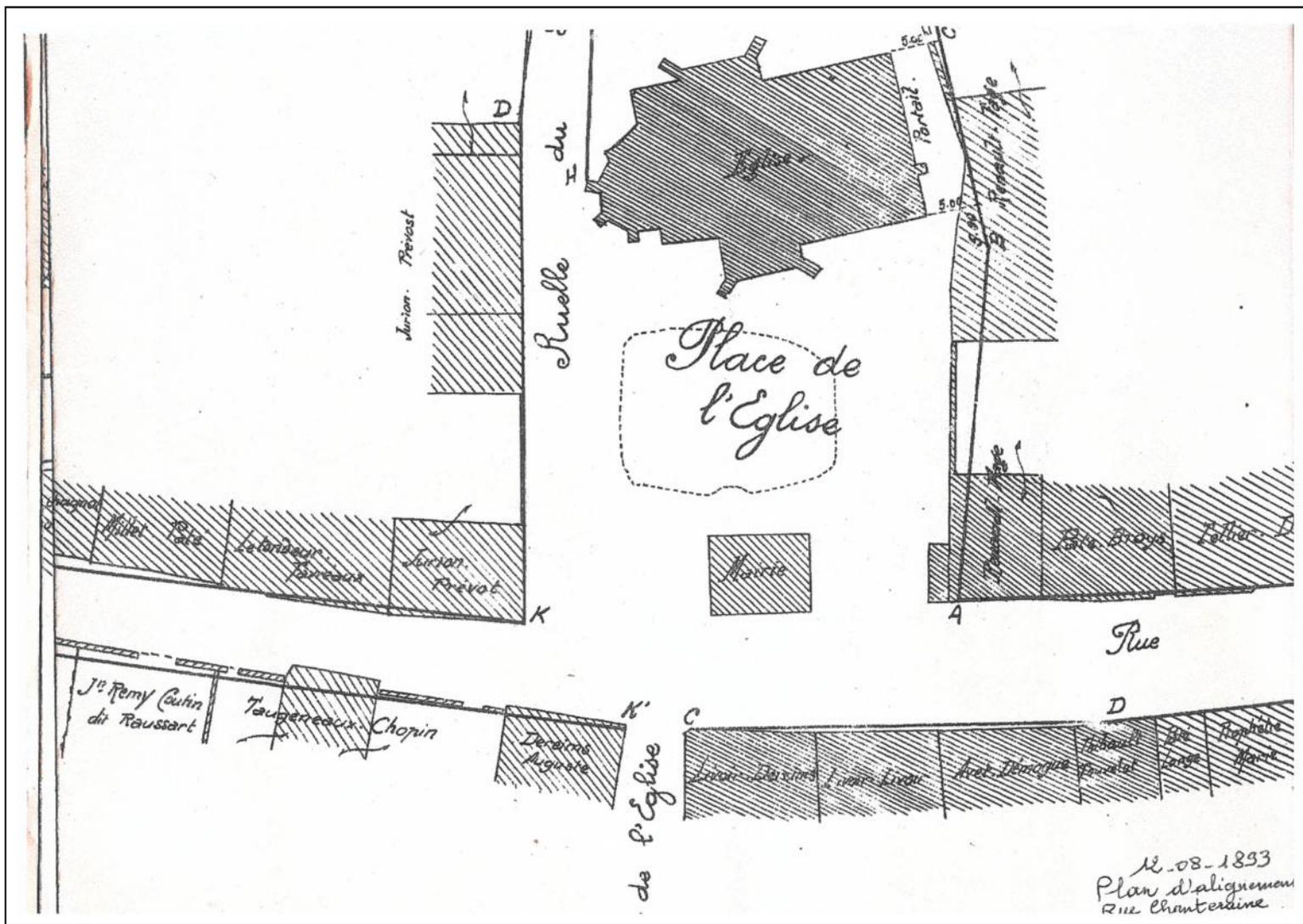
Les bouleversements dus à la Révolution n'apportent pas de solutions sur les lieux de réunion et les autorités locales se débrouillent.

D'abord au domicile du maire, les réunions se tiennent en 1794 dans une chambre louée puis l'année suivante dans la maison vicariale, jugée trop exigüe.

Les municipalités suivantes proposent alors en 1797 de bâtir, puis en 1798 d'acheter une maison, mais la situation budgétaire de l'époque empêche les projets d'aboutir.

On sait peu de choses sur la période qui va suivre et il est probable qu'un local était loué.

Il faudra attendre 1870 pour que l'école des garçons, à l'emplacement de l'actuel monument aux morts, laisse la place à la mairie.



**H
I
S
T
O
I
R
E**

La guerre de 1914-1918 ayant ébranlé le bâtiment qui nécessitait de grosses réparations, le conseil municipal du 15 février 1923 décide la construction d'une nouvelle mairie au centre de la place publique, appelée depuis place Général de Gaulle.

Extrait du registre des délibérations de la commune de Juniville :

« L'an 1923, le 15 février à 9 h du soir, le conseil municipal de la commune de Juniville s'est réuni dans le local habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DEREIMS Jules, Maire.

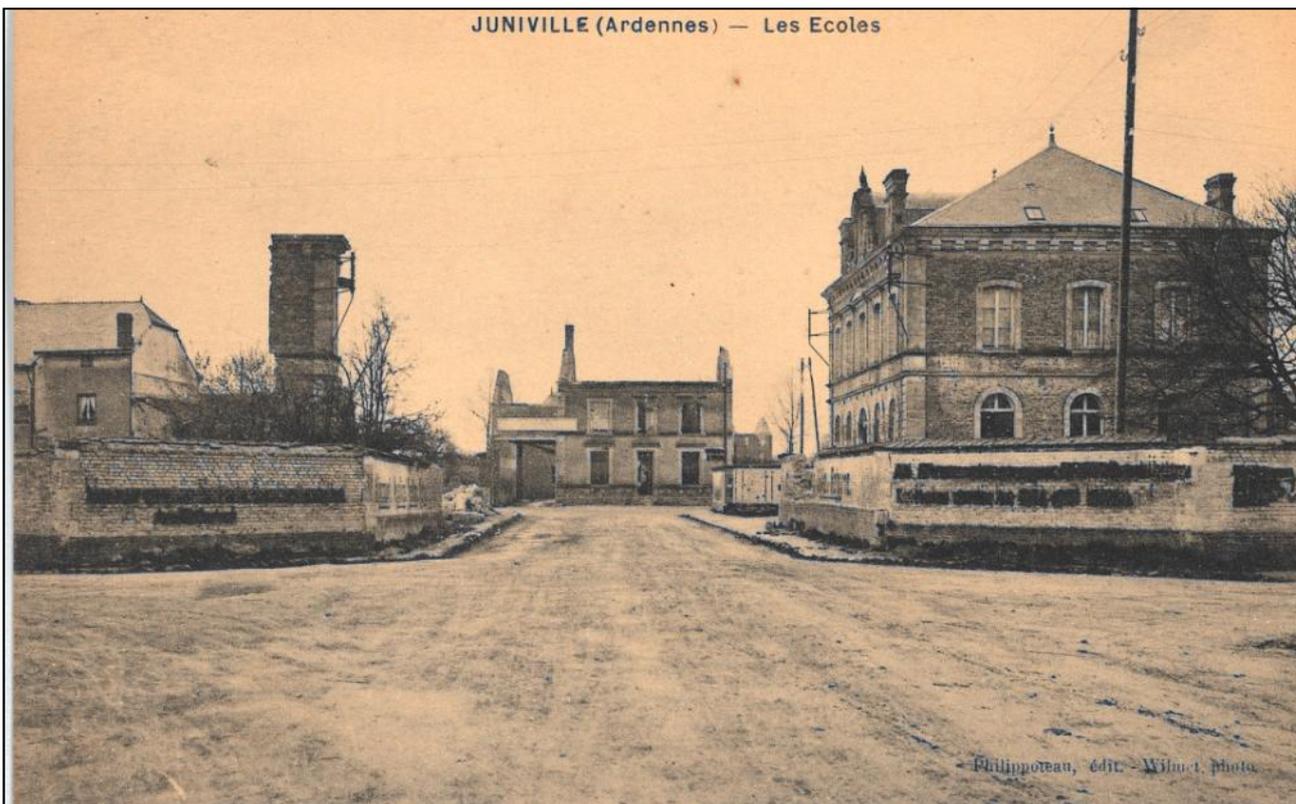
Etaients présents à la réunion dix conseillers.

Absents démissionnaires : GALLOY Emile et ROQUET Gustave.

Secrétaire élu : Monsieur ROUSSEAU Jules.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire construire une mairie sur l'emplacement de l'école des garçons détruite par les événements de guerre et de remplacer ladite école par une autre qui sera construite au nord de la cour des trois écoles. Il décide également de transformer la mairie actuelle restée debout en presbytère. »

Cette même délibération décide de déplacer l'école des garçons au 21 rue Alfred Doury, siège de la perception de Juniville jusqu'en 2015.



Le conseil municipal du 31 octobre 1927 approuve la construction suivant le devis estimatif de 250 000 francs établi par l'architecte LEBRETON.

Extrait du registre des délibérations de la commune de Juniville :

« L'an 1927, le 31 octobre à 20 h, le conseil municipal de la commune de Juniville régulièrement convoqué s'est réuni dans le local habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur MEUNIER Albert, député maire.

Etaients présents : Messieurs 10 conseillers, y compris le président et le secrétaire de séance, Monsieur MALTERRE Edouard.

Absent excusé : Monsieur LEMAL Gabriel. Décédé : Monsieur GABREAU Léon.

Construction d'une mairie, approbation des plans et devis.

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du rapport de la commission des travaux chargée de l'étude du projet de construction d'une mairie par délibération du 18 juillet 1925 ; après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité adopte le rapport, qui prévoit la construction de la mairie sur la place publique emplacement de l'ancienne maison Pestellacci, adossée à la maison Franquet et face à l'école des filles.

Considérant que les plans et devis présentés sont bien conçus dans l'ensemble et dans les détails, les approuve dans toutes leurs dispositions.

Considérant que le devis estimatif total s'élève environ à la somme de deux cent cinquante mille francs, vote les crédits nécessaires et demande l'autorisation de traiter l'exécution de ces travaux par adjudication restreinte. »

Les travaux sont réalisés dès 1928 et l'inauguration est organisée le 14 juillet 1929.



Les locaux comprennent divers espaces : secrétariat de mairie, justice de paix au rez-de-chaussée, salle d'honneur à l'étage (réunions du conseil municipal, cérémonies, fêtes).

Depuis plus de 90 ans, le bâtiment a connu divers aménagements : téléphone en 1946, chauffage central en 1951 et des changements de niveaux : bibliothèque municipale et salle du conseil.

De même, la place publique a été plusieurs fois réaménagée, notamment après la disparition des bâtiments scolaires construits à la suite de la seconde guerre mondiale.

Avant la construction de l'actuelle salle polyvalente, la salle des fêtes disposait jusqu'en 1990 d'une tribune qui accueillait les spectateurs de représentations cinématographiques et théâtrales, dont les plus anciens de nos concitoyens se souviennent.

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité et d'extension du bâtiment, décidés lors des précédentes mandatures et réalisés de 2019 à 2021, ont modifié l'harmonie architecturale de l'ensemble.

Puissent les services rendus aux habitants de Juniville se poursuivre dans ce bâtiment public qui accompagne la vie de notre commune depuis près d'un siècle.



Documents et recherches de René et Betty BACHY
Texte de Bertrand JENIN

**H
I
S
T
O
I
R
E**

JUDO CLUB

(créé en 1984)

Une nouvelle saison commence après deux années très difficiles dues à la COVID.

C'est une saison pleine d'espoir avec un Dojo flambant neuf, une salle pour la préparation physique de nos compétiteurs à la hauteur de nos espérances.

Un record d'inscriptions pour cette rentrée : 199 licenciés (148 pour le judo et 51 pour la nouvelle section Cross Training).

Beaucoup de projets pour cette année : des stages à chaque vacances pour tous les niveaux animés par des intervenants de niveau international français et étrangers.

Un calendrier de compétitions pour toutes les catégories d'âge.

Une soirée tant attendue, « le fameux bal du Judo ».



Vous pouvez suivre l'actualité du Club et les résultats de nos compétiteurs sur

« Judo Club Juniville » et sur le site du Club www.judo-club-juniville.ffjudo.com



Stage des vacances de la Toussaint avec la championne olympique Hikari SASAKI

Les résultats de début de saison :

Demi-finale des championnats de France individuels à VITTEL



Alicia PIERSON (- 48 kg) 1^{ère} – Inès PREVOT (- 70 kg) 1^{ère} – Emma SAUDRAIS (+ 78 kg) qualifiée – Téo L'HERBIER (- 90 kg) 1^{er} (tous les 4 sont qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu à Perpignan).

Jules CYMBERT (- 60 kg) 2^{ème} – Romain CUIF (- 73 kg) 2^{ème} – Lenny COLLIGNON (- 66 kg) 3^{ème}.

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Demi-finale des Championnats de France par équipe sénior à VITTEL



Trois équipes engagées : 2 équipes garçons et 1 équipe fille.
L'équipe A des garçons termine 3^{ème} sur 18 équipes.

Chez les Cadets : Noam DAUTELLE termine 3^{ème} du tournoi Excellence de CLERMONT-FERRAND (le plus haut niveau français).

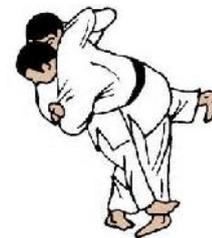


Tournoi labellisé A de TERGNIER (02) : Amadou N'DIAYE – 3^{ème}



Composition du bureau

Président : Jany MICHEL
Vice-président : Olivier DUCROT
Trésorière : Laetitia LOISEAU
Secrétaire : Jean-François MENART



Responsable Technique

Eric GUILLOUX (ceinture noire 3^{ème} dan, diplôme d'Etat, Educateur Sportif).

Entraîneurs

Adrien GUILLOUX (ceinture noire 4^{ème} dan, diplôme d'Etat) – Diplômé de l'Institut de Judo de Paris et diplômé universitaire de préparateur physique – Diplôme d'Etat d'haltérophilie.
Romain CUIF, Camille MAQUIN, Emma SAUDRAIS et Olivier DUCROT (CQP JUDO - Educateurs Sportifs).

Entraîneurs Cross Training avec diplôme de Cross Fit de l'Ecole de LYON

Romain CUIF, Clément GUILLOUX, Adrien GUILLOUX, Inès PREVOT (en formation).
Aurélié PELAS (diplôme d'éducateur sportif).

Horaires des cours à JUNIVILLE

Mardi de 18h00 à 19h15 (ceintures de couleur) et de 19h15 à 20h30 (adultes).
Samedi de 15h30 à 16h30 (débutants) - de 16h30 à 17h30 (ceintures de couleurs) – de 17h30 à 19h30 (adultes).

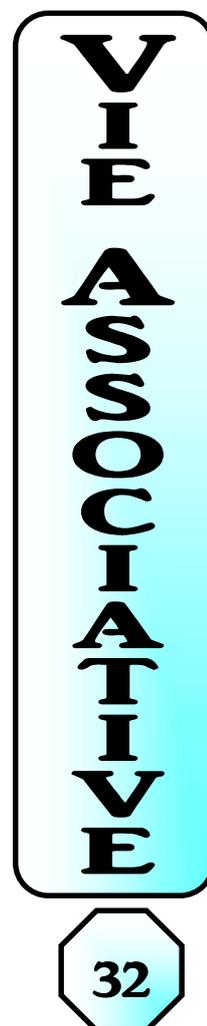
Horaires des cours à RETHEL

Mercredi de 17h30 à 18h30 (débutants) et de 18h30 à 20h00 (ceintures de couleur).

Horaires des cours à VOUZIERS

Jeudi de 18h30 à 20h00 (adultes).
Samedi de 09h30 à 11h00 (débutants et ceintures de couleur).

Inscription à partir de 6 ans et sans limite d'âge.



LES PIEDS À LA RETOURNE



Cette saison 2021 s'achève en demi teinte pour le club. En effet, nous avons connu une 1^{ère} partie d'année très compliquée avec les confinements, couvre feu et travaux au Cossec stoppant totalement l'entraînement pour les jeunes.

Pour la 2^{ème} année consécutive, il a fallu annuler notre Junivilloise.

Néanmoins, belle et agréable surprise à la rentrée en constatant que l'effectif du club est passé de 104 à 130 licenciés.

Le groupe marche nordique animé par Laurent se donne rendez-vous tous les samedis.

La section des 8/12 ans connaît un vif succès avec une trentaine d'enfants. Merci à nos entraîneurs Guy et Gautier ainsi qu'aux parents Renaud, Stéphane... pour l'encadrement de nos petits champions qui s'éclatent toutes les semaines. Merci aussi à Guy pour l'animation de la section sport pour tous, où nos sportifs peuvent dorénavant profiter d'un très beau dojo pour pratiquer leurs activités sportives.



Enfin, le groupe des coureurs du mercredi soir de Lionel s'agrandit au fil des années.

Peu de compétitions cette année, mais il faut tout de même noter ces quelques participations :

- Le trail des lacs et châteaux (83kms) avec notre traileur fou Jérémy.
- Les marathons de Metz et Paris (1^{er} marathon pour Marie Charlotte, Gisèle et Alexandra et le 1^{er} 10 kms pour Léonie !).
- Quelques podiums chez nos féminines (Ludivine, Marie Charlotte et Laure).
- Qualification aux championnats de France de 10 kms avec Fred (36'17) et Laure (46'14).
- Participation aux différentes courses départementales.



VIE ASSOCIATIVE



A noter : le succès de la marche Octobre Rose (que nous co - organisons avec la SARL Lescieux et la commune) avec près de 1000 marcheurs !

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour notre Junivilloise qui aura lieu le 06 juin 2022 et qui ne sera pas comme les autres à cause des contraintes sanitaires. Suivez les infos sur notre page Facebook. Quelques surprises au programme !

Le club remercie la commune de Juniville ainsi que la CCPR pour l'aide financière apportée chaque année grâce aux subventions.

Enfin, nous terminerons en félicitant deux de nos licenciés qui ont été décorés lors de notre dernière AG. En effet, Christian COGNIARD et Bruno ROCHON se sont vus attribuer respectivement la médaille d'argent et de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Une bien belle récompense largement méritée et remise en main propre par le président du comité des médaillés.



Bonne année sportive 2022 !

VIE ASSOCIATIVE



Vie du club

Pour cette nouvelle saison, l'Etoile Sportive de Juniville compte toujours une centaine de licenciés, allant de la catégorie U7 à Séniors. Nous arrivons à maintenir notre nombre de licenciés de manière stable depuis de nombreuses années malgré le contexte sanitaire et l'année associative très difficile qui vient de se terminer.

Tout d'abord, l'Etoile Sportive de Juniville tient à remercier ses dirigeants et parents qui accompagnent tous les week-ends nos jeunes sportifs et leur permettent ainsi de pratiquer le football dans les meilleures conditions. Grâce à eux, petits et grands profitent pleinement de leur passion et progressent ensemble.

L'année écoulée n'est pas très riche en événements puisque la fédération française de football a mis à l'arrêt toutes ses compétitions dès le début de la pandémie. Tous nos championnats se sont donc arrêtés brusquement. Nous redémarrons la saison 2021/2022 avec optimisme et espoir que le sport et le plaisir reprennent enfin le dessus.

Dans la continuité, nous avons dû renoncer à l'organisation de nos deux rendez-vous phares de l'année, le tournoi en salle et le réveillon du Nouvel An. Nous préparons actuellement l'organisation de l'édition 2021 pour repartir de l'avant et relancer la dynamique positive de notre club.

Les championnats ont redémarré depuis septembre et nous avons engagé des équipes dans toutes les catégories jeunes de U7 à U13.

Nous espérons voire briller nos petits junivillois sur les pelouses ardennaises tout au long de la saison.





Afin que tous puissent pratiquer le football dans les meilleures conditions, nous avons engagé un très gros entretien de l'aire de jeu à la sortie du printemps. La pelouse a été décompactée, drainée, sablée, regarnie, et soigneusement entretenue tout au long de l'été par les bénévoles du club, ce qui nous a permis d'aborder le début de saison avec une pelouse de qualité.

L'investissement financier pour le club est conséquent mais paraissait indispensable.

Il nous reste encore du chemin à parcourir pour avoir « un billard » digne de ce nom, mais les efforts de tous permettent d'améliorer l'existant.

Encore une fois merci à tous nos bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour la vie de notre association.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle année 2022.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre au sein de l'ES Juniville.

Fabien SIMON
Président du club

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

VOLLEY CLUB



Cette année a été particulière avec plusieurs mois d'interruption liés à la crise sanitaire.

Nous avons pour autant la chance de voir nos effectifs restés constants, avec toujours le même bon état d'esprit et la possibilité de voir nos adhésions grossir.

Pour notre plus grand plaisir, nous bénéficions d'équipements neufs dans un COSEC entièrement rénové.

Nous avons reçu le club de Volley de Bazancourt le temps de plusieurs échanges sportifs fort appréciés de tous.

L'été, nous pratiquons le Beach Volley sur un terrain à l'extérieur de Juniville.

Nos horaires sont inchangés, c'est toujours le jeudi soir à 20 h 30. Alors, avis aux amateurs !

Benoît DEGLAIRE



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

SUD ARDENNES TENNIS

Le club du Sud Ardennes Tennis propose des cours d'initiation comme d'entraînement, pour les tout-petits (avec le Baby Tennis) jusqu'aux adultes.

La saison passée fut perturbée à plusieurs reprises et les compétitions par équipes annulées. Toutefois, les jeunes du club se sont illustrés dans les compétitions individuelles.

Cette saison, les cours ont repris sur les trois sites de Rethel, Juniville et Tagnon, permettant à nouveau d'accueillir les joueurs dans les meilleures conditions. L'école de tennis évolue pour intégrer et fidéliser les licenciés. Les enseignants et assistants bénévoles sont maintenant épaulés par des membres du club, ce qui permet de proposer davantage de jeu au cours des séances d'entraînement.

Nous participons aux différentes compétitions par équipes (jeunes, adultes féminines, masculines et mixtes) et accueillons des rassemblements de jeunes.

Président : Alexandre PONSINET

Vice-présidents : Nicole BONNARD et Bertrand HABERT

Trésorier : Xavier MAQUIN

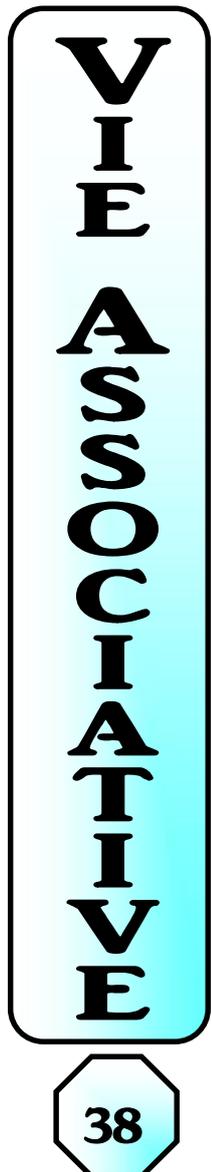
Secrétaire : Nadège CHATELAIN

Encadrement sportif du SUD ARDENNES TENNIS :

Directeur Sportif : Christophe LEROY

Entraîneurs BE/DE : Christophe LEROY et Jérôme CLAUSSE

Assistants bénévoles : Cédric GILOT et Jean-Baptiste VIOLA





Nous avons pris nos marques dans le nouveau Dojo au COSEC. Pas forcément évident les premiers temps, mais c'est chose faite.

Trois nouvelles adhérentes pour le moment ; nous avons encore quelques places. Le Dojo est grand. La Gym Douce, comme son nom l'indique, peut convenir quand on a besoin de bouger en douceur.

Nous nous réunissons **tous les lundis et jeudis, de 18 h à 19 h**. Pas pendant les vacances scolaires.

Mesdames, messieurs, n'hésitez pas à vous joindre à nous. C'est toujours le premier pas qui compte !

Contact

LAMBEAUX Evelyne : 06.22.34.64.65 ce n° est bien une ligne fixe / 06.01.72.38.34 portable
FREAL Anita : 03.24.72.76.51



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

BALL TRAP

Le Rigodon

Tout d'abord, nous voulions remercier notre ami René SCHNEIDER qui nous a quitté en début d'année 2021 suite à une longue maladie. M. René SCHNEIDER a été président de l'association de 2009 à 2020. Nous ferons tout pour que cette belle association persiste dans le temps.

Le club du Rigodon est ouvert de début mars à fin septembre.
Nos horaires : le jeudi et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président : M. BERTRAND Thierry

Vice-président : M. MALHOMME Gérard

Trésorière : Mme DERIDDER Béatrice

Trésorier-adjoint : M. SIMON Thierry

Nous possédons 3 Pas De Tir modulables en :

- Parcours de chasse et Compak sporting sur les deux Pas De Tir.
- Fosse universelle - DTL et parcours de chasse sur le 3ème Pas De Tir.

Nous accueillons toutes les personnes susceptibles d'être autorisées à détenir des armes d'épaule.

Un contrôle Finadia est effectué pour chaque nouvelle personne désirant faire une séance de tir sur les plateaux d'argiles.

Notre club comporte 67 licences pour la saison 2021.

Pour la saison 2022, nous allons organiser un grand prix des Ardennes ainsi qu'une compétition fédérale.

Vous pouvez contacter l'association :

M. BERTRAND Thierry

Tél. : 06-08-96-06-90

Mail : thierry.bertrand51@orange.fr

Page Facebook : *BTC LE Rigodon*



VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	CONTACT
ACIA	M. CLEMENT Jean-Jacques	03.24.72.72.59 clement-paysage@orange.fr
ADMR	Mme HABERT Martine	06.33.73.19.85 martine-habert@wanadoo.fr
AFR	Mme CHAPELLE Catherine	06.22.58.62.09 catherinechapelle@sfr.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mme CHERIF Delia	06.98.97.66.60 deliacharif@gmail.com
Amis du Moulin de la CAJ	M. LESURE Joël	06.72.60.12.52 lesure.joel@wanadoo.fr
Anciens Combattants	M. MALTERRE André	06.40.39.02.34
Ardennes Musique	M. PETITDEMANGE Gérald	06.10.11.32.49 saxo.vosgien@laposte.net
Auberge Verlaine	Mme ALLART Edith	06.17.35.72.76 allart.edith@orange.fr
Ball - Trap	M. BERTRAND Thierry	06.08.96.06.90 thierry.bertrand51@orange.fr
Club Saint Amand	M. CLEMENT Marc	03.24.72.71.72
Ecoliers Verlaine	M. BOUTRY Laurent	06.28.28.00.62 lesecoliersverlaine@live.fr
Etoile Sportive Juniville	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
GDAM	Mme RENARD Françoise	07.68.67.03.70 francoise0851@aol.com
GIC	M. CHEVALIER Guy	03.24.38.93.38
Gym Douce	Mme DELAIGLE- LAMBEAUX Evelyne	06.22.34.64.65 erlambeaux@sfr.fr
Jeunesse de Juniville		En cours de reconstitution
Judo Club	M. MICHEL Jany	06.80.06.62.58 jany.juniville@free.fr
Jumelage Juniville - Crawinkel	Mme LEFORT Elisabeth	03.24.72.57.50 elisabeth.lefort@wanadoo.fr
Juni'Bad	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Moto Club Les Sangors	M. ELSAN Damien	06.73.81.56.60
Mémoire et Patrimoine de Juniville	M. JENIN Bertrand	06.08.64.10.80 bertrand.jenin2011@gmail.com
Mouche de Mai	M. BUARD Cyprien	06.49.26.52.37
Parents Elèves Collège	Mme DOUSSET Isaura	
Pieds A la Retourne	M. PINOT Lionel	06.69.30.70.66 pinotlionel@orange.fr
Sud Ardennes Tennis	M. HABERT Bertrand	06.82.16.80.54 bertrand.habert@wanadoo.fr
Volley Ball	M. DEGLAIRE Benoît	03.24.39.74.89 benoit.deglair@sfr.fr

ARTISANS, COMMERCEs, ENTREPRISES ET SERVICES

Alimentation, tabac, presse, relais Poste - Tou'Proch	03.24.72.72.61
Animation, Sono, éclairage VALLET Vincent	06.34.07.42.48
ARE (machinisme agricole et outillage)	03.24.39.52.83
Boulangerie La' Venue gourmande (Mme MAHUT et M. ROGER)	03.24.39.77.78
CB FEU Claude BOROWSKA Spécialiste sécurité incendie	06.41.20.11.18
Coaching sportif LECLERC Amandine	06.22.90.08.25
Coiffeuse à domicile LEBEGUE Murielle	06.63.89.09.37
Conseil en Immobilier (achat-vente-estimation) BORNOVILLE Léa	06.87.35.31.51
Coopérative Agricole de Juniville	03.24.39.50.70
Cours de musique SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Couverture AUBRIET père et fils	06.79.60.37.75
Couverture ROBERRINI Jacques	06.46.06.40.02
Electricité générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
Etangs et restaurant de la Chut RICHARD Nadège	03.24.72.71.02
Fossoyage, pose de monuments funéraires WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage – Carburant VIVES Alain	03.24.72.72.97
GERZAY PAYSAGE : CLEMENT jardinerie, fleuriste, paysagiste	03.24.72.72.59
Gîte à la ferme « La Grange de mon grand-père »	
MALTERRE Vincent et COLLIGNON Céline	06.72.84.88.22
Institut de beauté JUNIBELLE Marie-Line QUENTIN	03.24.38.37.59 06.62.46.69.85
JUNISTYLE Coiffure et esthétique	03.24.72.38.64
L'atelier des cheveux FLECHEUX Karine	03.24.72.21.84
La boutique de Faustine (prêt-à-porter et accessoires féminin)	06.47.06.75.83
La ferme des p'tits gourmands - Produits Bio de la ferme	
Ingrid et Julien ALLART	06.22.77.53.58
LCR LECOMTE construction, rénovation	06.61.11.78.74
Location de vaisselle DONCHERY Nadia	07.85.66.88.34
LOVA BEAUTY Esthéticienne LECLERE Lovania	07.68.92.56.06
Opticien LAU'PTIQUE HUSSON Laurène	09.67.21.19.44
Pédicure équin PHILIPPOT Thomas	06.15.80.53.24
Photographe professionnelle CHARLOT Alexandra	alexandraphotographie@yahoo.fr
Plombier chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Quincaillerie BOURIN	03.24.72.70.39
REGAL-PIZZA	06.03.06.05.86
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21
SARL GEF – ROY	03.24.72.10.04
SARL LESCIEUX (stockage et conditionnement pommes de terre)	03.24.38.62.40
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
SCEA DES CAZES Ferme de l'Alsontaine (vente en direct de légumes bio)	06.43.87.12.82
Soleur, parqueteur, moquettiste MALVY Joël	06.80.44.29.38
Taxis Confort	03.24.37.37.00
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme (assainissement, démolition...)	06.12.18.13.90
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno et Denis	06.25.16.52.55

Prochaines installations de commerces

Prêt-à-porter femmes LIETEL, DEPIERREUX Cathy	07.82.82.21.70
Kébab SULTAN, BULUT Emine	06.45.49.68.66
AlbaYuna Couture, création et fabrication de prêt-à-porter sur mesure et accessoires de mode, boutique de tissus et boutons, N'GANGA MBEMBA Lise	07.86.35.10.32

REZSHEZS

Commerces ambulants sur la place de la mairie

Le 4ème jeudi du mois, de 8 h à 12 h : poissonnerie

Vendredi à partir de 17 h 30 : camion pizzas REGAL-PIZZA

06.03.06.05.86

Le samedi, de 9 h à 12 h : rôti de poulets

Un samedi sur deux, dès 18 h 30 : Tac' À Tacos (spécialités mexicaines)

06.77.06.68.17

Marché

Le vendredi, de 15 h 30 à 19 h 30 : boucher, fruits et légumes, fromager



ÉTAT - CIVIL 2021

NAISSANCES

Milo KOLESCO	29.11.2020	à BEZANNES
Victoria FORENSI	09.12.2020	à EVREUX
Flavie SIMON	27.01.2021	à BEZANNES
Ninon CUIF	23.02.2021	à BEZANNES
Lola GUIBERT	05.04.2021	à BEZANNES
Mayana COIFFIER BOUTRY	12.04.2021	à REIMS
Marceau PERACCHI	18.05.2021	à BEZANNES
Milann LANTENOIS	18.06.2021	à REIMS
Hugo DHÉNIN	25.07.2021	à BEZANNES
Philippe SLIWINSKI	07.10.2021	à BEZANNES



MARIAGES & PUBLICATIONS

Stéphane BARRÉ & Emilie DELARUE	12.06.2021	à JUNIVILLE
Axel ROSE & Laura MLYNARCZYK	12.06.2021	à POURU-ST-REMY
Thierry PERRIAUX & Magali COLIN	17.07.2021	à JUNIVILLE
Eddie FILLION & Jessica RENAUDIN	28.08.2021	à JUNIVILLE
Stéphane LEFEBVRE & Hélène COUTEL	28.08.2021	à JUNIVILLE



DÉCÈS

CAPOUET Robert	le 03.12.2020	à REIMS
André MARCHAND	le 10.01.2021	à RETHEL
Marie PESTELACCI vve BOURIN	le 05.04.2021	à JUNIVILLE
Lulia MARZEC vve PHILIPPE	le 26.05.2021	à RETHEL
Georgette LELIEVRE vve GOUVERNEUR	le 28.06.2021	à RETHEL
Roger CLÉMENT	le 10.07.2020	à REIMS
Geneviève KORDOS vve MARCHAND	le 12.10.2021	à JUNIVILLE
Monique SEPTAVAU	le 15.10.2021	à RETHEL
Ernest TINTURIER	le 07.12.2021	à RETHEL



RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS DIVERS



SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Tél : **03.24.72.72.16**

Fax : **03.24.72.75.63**

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 17 h.

Pour rencontrer le Maire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

Bibliothèque

15, avenue des Ecoles

Tél : **03.24.72.59.28**

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 (portage de livres à domicile de 14 h à 15 h 30), un samedi sur deux de 9 h à 12 h.

Cartes d'identité et passeports

Etablissement ou renouvellement : les demandes se font à la bibliothèque, sur rendez-vous. Comptez au minimum 1 mois entre le dépôt de la demande et la réception du titre. Pensez donc à anticiper votre demande et renseignez-vous au préalable sur les pièces à fournir.

Ordures ménagères – Tri sélectif

Mercredi matin : ordures ménagères et tri sélectif (une semaine sur deux).

COSEC

Tél : **03.24.72.74.73**

Gendarmerie

Tél : **03.24.72.70.22** ou **17**

Salle polyvalente

Tél : **03.24.72.76.85**

Centre de Secours

Faire le **18**

Trésorerie

Tél : **03.24.39.49.74**

10, Place Hélène Cyminski

08300 Rethel

Défibrillateurs

Sur la façade de la salle des fêtes

A la MARPA

Au COSEC

Salle Maxime de Sars

Rue Albert Meunier

ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

15 a, avenue des Ecoles - Tél : 03.24.72.74.77

Permanence d'accueil : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

M. l'Abbé au presbytère de Rethel - Tél : **03.24.72.74.77**



Crédit Agricole

63, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.71.20**

Relais Poste

24, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.72.61**

RENSEIGNEMENTS

VIE SCOLAIRE



Ecoles primaire et maternelle Paul Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme FIQUEMONT Armelle
Tél : **03.24.72.71.46**

Rased (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

34, rue Chanteraine
Mme MEDINA et Mme PHILIPPOT
Tél : **03.24.72.76.45**

Collège de la Retourne

19, avenue des Ecoles
Principal : M. THERET Hervé
Tél : **03.24.72.71.85**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

30 avenue Bourgoin – 08300 Sault-lès-Rethel

Tél : **03.52.10.01.00**

E-mail : accueil@paysrethelois.fr

Site Internet : <http://www.paysrethelois.fr>

Maison Relais des services de la CCPR : Place du Général de Gaulle - 08310 Juniville

Tél : **03.24.72.72.76**

E-mail : accueil-juniville@cc-paysrethelois.fr

Président de la CCPR : M. Renaud AVERLY



MARPA

Résidence autonomie pour personnes âgées

2, rue de Crawinkel - Tél : **03.24.72.62.80**

Email : marpa.gabreau@orange.fr

Site Internet : <http://ma-marpa.com>

Directrice : Mme SOUDEE Karline

Président de l'Association de Gestion : M. COGNIARD Christian



**R
E
N
S
E
I
G
N
E
M
E
N
T
S**



<p>Dentiste <i>Mme LETTERON Christelle</i> 2 ter, avenue de Quimper Tél : 03.24.38.45.50</p>	<p>Orthophonistes <i>Mmes MARNIQUET-SPAZZI Emilie</i> <i>MARTIN Danielle</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.38.63.53</p>
<p>Diététicienne <i>Mme CHUCHLA Célia</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.33.05.04.83</p>	<p>Ostéopathes <i>Mmes ANGUE Amandine</i> <i>LEGROS Caroline</i> <i>HURION Hortense</i> <i>M. GAUTHIER Flavien</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.67.07.79.88</p>
<p>Infirmière et infirmier à domicile <i>Mme GUIBERT Ludivine</i> <i>M. KRANTZ Rémi</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.21.45</p>	<p>Pharmacie <i>Mme DESAVEINES Camille</i> 71, avenue A.Doury Tél : 03.24.72.71.94</p>
<p>Masseurs-Kinésithérapeutes <i>Mme DOILLON Claire</i> <i>M. MARCHAND Benjamin</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.75.32</p>	<p>Podologue-Pédicure <i>Mmes GABREAU Angèle</i> <i>GALLARDO Jeanne</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.39.00.33</p>
<p>Médecins 37, rue de Bel Air</p> <p><i>Dr ROMBI Julien</i> Tél : 03.24.38.01.60 RDV également possible via le site https://www.docteurrombi.fr</p> <p><i>Dr DESAVEINES Nicolas</i> Tél : 03.24.72.71.35 RDV également possible via le site doctolib.fr</p> <p>Consultations sur rendez-vous uniquement.</p>	<p>Psychologue <i>Mme MERESSE Emilie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.86.54.96.13</p> <p>Sages Femmes <i>Mme LE BARS Marie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.78.82.01.19</p> <p><i>Mme MAVEL Ludivine</i> 37, rue de Bel Air Tél : 07.81.74.53.69</p>

RENSEIGNEMENTS

REMERCIEMENTS

L'année 2021 a été un peu plus riche en événements que 2020 mais la menace du virus est restée bien présente dans la conscience de chacun malgré le vaccin. En effet, le taux de vaccination de la population junivilloise compte parmi les plus élevés du territoire.

Malgré tout, cela fait deux ans que les Junivilloises et Junivillois sont privés de fête patronale, de journée des écoliers, et des autres manifestations qui agrémentent habituellement la vie des habitants. Deux ans que nous organisons et vivons les événements au conditionnel.

Néanmoins, cette situation n'a pas démoralisé les associations junivilloises qui ont tout mis en œuvre, en intégrant les mesures sanitaires imposées, pour qu'un maximum de leurs activités puissent être préservées entre autres auprès des jeunes. La vie communale ne s'est pas non plus interrompue, elle aussi avec des contraintes. Tout cela pour dire qu'il y a eu suffisamment de matière pour remplir en informations intéressantes, en histoire locale ce bulletin annuel.

Qu'il nous soit donc permis de remercier tous les rédacteurs de cette 33^{ème} édition en espérant que vous en ferez bonne lecture et bon usage.

Toute l'équipe rédactionnelle se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour 2022.

Alexandra CLEMENT

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour transmettre toutes les informations courantes intéressant notre commune.

Pour ce, nous disposons du **site Internet** www.juniville.fr, d'une **page Facebook** *Commune de Juniville*, de l'**application Iliwap**, sans oublier bien sûr notre **Junivil'Info** mensuel.

Nous pouvons, avec tous ces moyens de communication, toucher un public très large en dehors des habitants de notre commune, ce qui ne peut que la valoriser.

REMERCIEMENTS